

4 Économie

Banque des États de l'Afrique centrale/ Comité politique et monétaire

Légère remontée du taux de croissance (+ 0,8%)

Willy NDONG
Libreville/Gabon

LE gouverneur de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), Abbas Mahamat Tolli, a ouvert, le 11 juillet dernier, à Yaoundé siège de l'institution, la deuxième réunion ordinaire du Comité politique et monétaire (CPM). Au cours de ce conclave, l'organe décisionnel de la BEAC en matière de politiques monétaire et de gestion des réserves de change a pris connaissance des perspectives macroéconomiques mondiale et

sous-régionale. Ainsi, au niveau international, annonce le communiqué de la BEAC parvenu à notre rédaction, "la reprise de l'activité économique mondiale, bien que modeste, s'est confirmée au premier semestre 2017, sous l'effet du raffermissement de la demande globale du commerce". Malgré cette embellie, le CPM indique que "toute-fois, de nombreux risques qui pourraient perturber le commerce mondial demeurent". Au niveau de la sous-région d'Afrique centrale, le Comité a relevé également



Photo : JOE MANIANGA

Abbas Mahamat Tolli, le gouverneur de la BEAC, a ouvert le CPM.

une reprise progressive de la croissance, consécutive au "dynamisme du secteur non pétrolier." Au vu des données économique, monétaire et finan-

cière de 2017, l'on note une légère remontée de la croissance économique avec un taux de 0,8% en termes réels au niveau de la sous-région. On note également une atténuation des tensions inflationnistes, avec un taux de + 1,6% à fin décembre 2017. Le déficit du solde budgétaire, base engagements, hors dons, se situe à -3,5 % du PIB. Le CPM indique également une amélioration des comptes extérieurs, avec un déficit du solde courant revenant à 7,9 % du PIB, avec une légère remontée du taux de couverture extérieure de la

monnaie à 60,6 %. Fort de ces analyses, et après examen des différents facteurs influençant la stabilité monétaire et financière dans la zone Cémac, le Comité politique et monétaire a décidé de réduire de 10 à 7 % le taux de pénalité aux banques et aux Trésors publics, et de maintenir inchangés les autres principaux taux. S'agissant des réserves de change, le CPM a noté leur reconstitution progressive et encourage la poursuite des efforts qui y ont contribué, notamment la signature des accords avec le FMI.

Atelier de formation sur l'évaluation écologique et la valorisation des zones humides continentales
Des acteurs de terrain en formation



Photo : Jean Madouma

L'expert du Burkina présentant une étude de cas sur les zones humides.



Photo : Jean Madouma

Le conservateur du parc de Birougou recevant son certificat de participation.

JM
Libreville/Gabon

L'AUDITORIUM du ministère en charge de l'Économie forestière et de l'Environnement a servi de cadre à l'atelier de formation des planificateurs et des gestionnaires des zones humides, sur l'évaluation écologique et la valorisation des zones humides continentales. L'objectif de cette formation était de renforcer les capacités managériales des parties prenantes en planification et en gestion des zones humides. Mais également de permettre aux participants de connaître et de comprendre l'importance de leur gestion dans le contexte des objectifs de développement durable.



Photo : Jean Madouma

Les participants, à la fin de l'atelier.

Plus d'une quarantaine d'experts y ont pris part. Le coordinateur régional pour l'Afrique du secrétariat de la Convention Ramsar, le Dr Paul Ouédraogo, a animé deux modules dont la gestion des zones humides, leur importance et

aussi leur restauration. Par contre les interventions du Dr Martin Yelkouni, économiste et enseignant à l'université Senghor, étaient axées sur les fondements théoriques de l'évaluation économique sur les préférences des

agents économiques. Quant à l'expert du secrétariat de la convention Ramsar pour le Burkina Faso, Bobodo Blaise Sawadogo, il a présenté une étude de cas d'un projet qui a été mené dans son pays. Le coordinateur national du projet d'appui à la gestion durable des zones humides critiques du Gabon, Faustin Ondamba, a saisi cette occasion pour remercier le Fonds pour l'environnement mondial et la Banque mondiale pour ses appuis multiformes à la gestion des ressources naturelles au Gabon. Il a demandé aux participants d'être plus actifs sur le terrain pour la mise en œuvre des plans d'actions, de gestion et de restauration des zones humides.

Petit angle

Quid du Comité de politique monétaire ?



Photo : L'Union

Le Comité de politique monétaire est l'organe décisionnel de la BEAC en matière de politiques monétaires.

W.N.
Libreville/Gabon

LE Comité de politique monétaire (CPM) est l'organe de décision de la BEAC en matière de politique monétaire et de gestion des réserves de change. Ses missions et ses attributions ainsi que sa composition et ses règles de fonctionnement sont définies dans les statuts de la banque et dans son règlement Intérieur. Les principales attributions du CPM : définir la stratégie et les objectifs de la politique monétaire et de la politique de gestion des réserves de change, ainsi que les modalités de leur mise en œuvre. Ainsi, il fixe les conditions d'intervention de la Banque centrale, impose aux établissements de crédit la constitution de réserves obligatoires, précise les conditions générales d'exécution par la Banque centrale des opérations de prêt ou d'emprunt de monnaie, ainsi que les conditions des opérations d'achat et de vente d'or et celles de l'assistance de la Banque centrale aux États membres pour l'émission et la gestion de titres publics. Il délivre son avis conforme pour l'adoption par le Comité ministériel des règles qui s'imposent aux Comités monétaires et financiers nationaux dans l'exercice de leurs compétences ayant trait à la politique monétaire et statue sur toute demande de dérogation à ces règles... Pour atteindre l'objectif final de stabilité monétaire, le CPM recourt aux instruments indirects de politique monétaire, notamment la gestion de la liquidité dans le cadre du marché monétaire et l'imposition de réserves obligatoires

CHANGEMENTS
COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 13/07/2017

SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>

DEV	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)	
	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957
USD	1,1449	1USD =	572,938	1 USD	592,991
CAD	1,4808	1CAD =	442,975	1 CAD	466,564
JPY	130,0200	1JPY =	5,045	100 JPY	524,624
GBP	0,8893	1GBP =	737,652	1 GBP	770,082
CHF	1,1027	1CHF =	594,864	100 CHF	62 301,04
ZAR	15,3359	1ZAR =	42,773	100 ZAR	4 447,84
MAD	11,0128	1MAD =	59,563	1 MAD	61,94
CNY	7,7577	1CNY =	84,404	1CNY	86,94
KES	118,6400	1KES =	5,529	1KES	5,69

INDICES BOURSINIERS

	en date du	
CAC 40	13/07/2017	5 226,53
DOW JONES	13/07/2017	21 552,03

BRENT (IPE) US Dollars/Baril
13 Juillet 2017: 48,29